

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 8 Juin 2018

L'an deux mille dix huit, le huit juin, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire publique, sous la présidence de M. VANDEPUTTE Philippe, Maire.

Etaient présents : M. VANDEPUTTE Philippe, Mme DI FRANCESCO Josette, Mme JOLIVET Martine, M. Von DUNGERN Clemens, M. GASSE Roger, M. WEINLAND Robert, Mme CHAGNON Laetitia, Mme VARET Hélène.

Absents excusés: M. CHIALVO Michel donne pouvoir à M. WEINLAND Robert, M. CHAPEL Antoine donne pouvoir à M. VANDEPUTTE Philippe, M. HAZARD Germain.

Secrétaire de séance : Mme JOLIVET Martine.

Lecture du compte rendu de la réunion du dernier conseil municipal du 30 mars 2018 est faite et approuvée à l'unanimité.

1- TRAVAUX

- Voirie: la commande de 2 camions de bitume a permis le rebouchage " des nids de poules" rue du tertre saint Denis, aux 3 Cornets et route de la Goulée. Le fauchage des talus est en cours de réalisation.
Sur la route du Chesnay, la société Eiffage débutera en juillet les travaux qui incombent à la communauté commune Vexin Val de Seine dans le cadre des routes d'intérêts communautaires.
- Foyer rural: les travaux de la terrasse sont terminés. Les demandes de subventions ont été faites. La rénovation des peintures des portes-fenêtres a été effectuée. En 2019 la commune réalisera l'aménagement de l'accès aux caves sous la terrasse.
- Allée du cimetière et aménagement des abords de l'église: les dossiers font l'objet d'une demande de subvention auprès du PNR. Celle-ci sera accordée sous certaines conditions de suivi et de réalisation des travaux.
- Compteur à gaz au foyer rural: la pose d'un compteur divisionnaire a été réalisée pour le foyer rural et le logement.
- Hangar AAVO: la construction du hangar va débuter.
- Sente Proprette: un caniveau sera creusé transversalement en bas de la sente afin d'en évacuer les eaux pluviales. Les travaux seront réalisés à l'automne par l'entreprise JMLTP.

2- Verger communal pédagogique

La première réunion du comité de pilotage a eu lieu le 30 mai.

Les membres ont défini les prochaines actions:

- ouverture du verger durant une semaine pour permettre aux habitants de cueillir les cerises;
 - atelier «fabrication d'un hôtel à insectes» le samedi 7 juillet après-midi pour les enfants et les adultes
- Les plantations ne pourront débuter qu'à l'automne après obtention de la subvention du P.N.R. qui demande qu'une étude soit réalisée sous sa direction par un architecte paysager.

Une étude de panneaux est en cours afin d'établir un règlement visant à utiliser le verger de façon responsable en respectant le lieu .

Un budget de 12.000,00€ est alloué pour l'année permettant de faire face aux dépenses d'entretien, à l'achat éventuel de matériel, de plantes et d'arbustes.

3- Point sur l'intercommunalité

- Routes: le nouvel appel d'offre est concluant; la phase de réalisation doit être mise en place. Les travaux d'urgence seront réalisés tout au long de l'année en dehors des mois de novembre, décembre et janvier. La société SNT Eure a été choisie pour les travaux de fonctionnement, la société Eiffage pour les travaux d'investissement.
- Urbanisme: suite à la nouvelle loi ELAN, une possibilité devra permettre au pétitionnaire de saisir ces documents d'urbanisme via internet. Ceux-ci seront toujours valides par la mairie.
- Commission jeunesse:
 - l'opération piscine est reconduite cette année; la convention a été signée avec la piscine de Vernon St Marcel et Trie-Château;
 - les Ept'olympiades auront lieu à Saint Clair sur Epte le 30 juin après-midi;
 - BAFA: une aide financière sera accordée aux jeunes qui résident dans l'une des 26 communes de la CCVVS. et qui souhaitent passer le BAFA; soit 200€ pour la session de formation générale et 300€ pour la session d'approfondissement;
 - 2 séjours d'une semaine sont proposés aux jeunes de 12 à 15 ans au mois d'août. Ils auront lieu au Camp de César à Nucourt. La date limite d'inscription est le 20 juin. Ces séjours sont organisés par l'Adapte en partenariat avec la CCVVS.
- SMIRTOM: un problème s'est révélé dans la distribution des nouveaux bacs aux administrés par le prestataire. Le SMIRTOM met tout en œuvre pour le résoudre.

4- Points sur les loyers concernant les logements communaux

A ce jour, les loyers sont réglés régulièrement par tous les locataires sauf un pour lequel une démarche d'aide a été entamée.

5- Point divers

- PLU: M. le Maire va contacter la société Diverscités pour la poursuite de l'étude.
- Château de Villarceaux: le domaine risque d'être fermé par la Région si le rapport de la cour des comptes estime qu'il n'est pas rentable. Une pétition va être mise en place pour contrer cette décision.
- Pompes à incendie: leur vérification sera faite chaque année en alternance par les pompiers et par la CCVVS.
- L'achat de micros et d'enceintes a été réalisé par la commune. Ceux-ci seront mis à disposition des personnes ou associations qui en feront la demande.

Prochaine réunion le 21 septembre 2018 à 20 heures

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 01 .

Le Maire
Philippe VANDEPUTTE

Mme DI FRANCESCO Josette	
Mme JOLIVET Martine	
M. von DUNGERN Clémens	
Mme VARET Hélène	
M. HAZARD Germain	
M. CHAPEL Antoine	
M. GASSE Roger	
M. CHIALVO Michel	
Mme CHAGNON Laetita	
M. WEINLAND Robert	